

## DESSCRIPTIF

Après "Debout !" (2018), "Au-delà de la couleur" (2021) et "Forever Sixties" (2023), la Collection Pinault revient au Couvent des Jacobins. L'Asma 35 vous propose de découvrir l'exposition inédite d'œuvres de la collection réunie depuis 50 ans par François Pinault.

### Programme :

- Visite guidée de 15 h à 16 h,
- goûter au salon de thé « 7 Grammes » à 4 min à pied.



Le Couvent des Jacobins accueillera une nouvelle exposition majeure réunissant 90 œuvres (peintures, sculptures et dessins) de la plus grande collection d'art contemporain au monde, sur le thème du portrait et du regard.

*"L'exposition 'Les Yeux dans les yeux' traverse l'histoire de l'art, nous parle du rapport à l'image de soi et de l'autre à l'heure des réseaux sociaux, convoque l'idée de la disparition et de l'impossibilité, parfois, de capter un visage, une expression, un esprit, une attitude, une âme. Des regards masqués se mêlent aux regards francs, l'intimité finit par côtoyer l'éternité"* commente Jean-Marie Gallais, conservateur auprès de la Collection.

Le billet pour l'exposition "Les Yeux dans les yeux" permet de découvrir également un ensemble exceptionnel d'œuvres au Musée des beaux-arts de Rennes et de bénéficier du tarif réduit à l'exposition "Corps et âmes" à la Bourse de Commerce à Paris.

Pour en savoir plus : <https://www.centre-congres-rennes.fr/agenda/yeux-dans-les-yeux/>

## LIEU

Couvent des jacobins, 20 place Sainte-Anne (métro Ste-Anne), Rennes

## DATES ET HORAIRES

Le samedi 6 septembre 2025, de 15 h à 17 h

## PRIX

Prix coûtant sans subvention	Prix Asma 35
Adulte : 23 €	Adulte : 10 €
Enfant et moins de 26 ans : 13 €	Enfant et moins de 26 ans : 5 €
(Billet + visite guidée + goûter)	(± 50 % pris en charge par l'Asma 35)

## INSCRIPTION

**Date limite de réception du dossier d'inscription : Vendredi 27 juin 2025**

Lors de votre inscription, merci de nous remettre obligatoirement les documents suivants :

1. La **fiche d'inscription** complétée (page 3)
2. Le **règlement** par chèque(s) bancaire(s) à l'ordre de Asma 35 ou/et par chèques vacances (*envoi en recommandé si chèques vacances*)

## CONDITIONS ET PRIX

### CONDITION DE MISE EN PLACE DE L'ACTIVITÉ

Minimum 10 participants, maximum 25 participants.

Extrait de l'article 12 du règlement intérieur : *l'activité est automatiquement annulée si le nombre d'inscrits est inférieur à 5.*

Extrait de l'article 14 du règlement intérieur : *la liste des participants à une activité est arrêtée par la commission compétente qui veille au respect des critères de sélection applicables en cas de dépassement du nombre maximum de participants pour l'activité.*

### CONDITION DE REMBOURSEMENT

Pas de remboursement possible, sauf motif justifié (médical, mutation géographique).

Extrait de l'article 16 du règlement intérieur : *les remboursements ne sont possibles que dans les deux cas suivants :*

- *Pour raison médicale sur présentation d'un justificatif,*
- *En cas de mutation géographique sur présentation de l'arrêté de mobilité.*

*Ils sont effectués au prorata du nombre de séances restant à effectuer.*

### SUBVENTION

Les activités proposées par l'Asma 35 sont subventionnées. La subvention est réservée aux agents rémunérés par le ministère de l'Agriculture et aux agents de l'Audas (ASP), organisme sous convention avec l'Asma nationale, ainsi qu'à leurs ayants droit (conjoint et enfants fiscalement à charge), aux agents de l'Anses Le Rheu, organisme sous convention avec l'Asma 35, et leurs ayants droit et aux retraités du ministère de l'Agriculture et leurs ayants droit. D'autres membres de la famille ou des personnes extérieures peuvent participer aux activités, mais sans bénéficier de la subvention et en fonction des places restantes.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour plus d'informations, contacter :

Cécile ARNOULD

02 90 02 31 75

[cecile.arnould@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:cecile.arnould@ille-et-vilaine.gouv.fr)

## FICHE D'INSCRIPTION COLLECTIVE

### COORDONNÉES DE LA PERSONNE ADHÉRENTE À L'ASMA 35

<b>Nom</b> .....	<b>Prénom</b> .....	<b>Actif</b> <input type="checkbox"/>	<b>Retraité</b> <input type="checkbox"/>
<b>Employeur</b> ou ancien employeur à la date du départ à la retraite	ANSES Le Rheu <input type="checkbox"/>	ASP (Audas) <input type="checkbox"/>	DDPP <input type="checkbox"/>
	DRAAF <input type="checkbox"/>	DREAL <input type="checkbox"/>	EPL St Aubin du Cormier <input type="checkbox"/>
	EPLEFPA Le Rheu <input type="checkbox"/>	L'Institut Agro Rennes-Angers <input type="checkbox"/>	DDTM <input type="checkbox"/>
		Autres (FAM, INRAE, Éducation nationale, extérieur), précisez :	LPM St Malo <input type="checkbox"/>

### COORDONNÉES DES PERSONNES À INSCRIRE À L'ACTIVITÉ

<b>1</b>	<b>Nom</b> .....	<b>Prénom</b> .....	<b>Date de naissance</b> .....
	<b>Lien avec l'adhérent·e</b>	Lui-même <input type="checkbox"/>	Conjoint/Concubin <input type="checkbox"/>
		Enfant <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>
<b>2</b>	<b>Nom</b> .....	<b>Prénom</b> .....	<b>Date de naissance</b> .....
	<b>Lien avec l'adhérent·e</b>	Lui-même <input type="checkbox"/>	Conjoint/Concubin <input type="checkbox"/>
		Enfant <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>
<b>3</b>	<b>Nom</b> .....	<b>Prénom</b> .....	<b>Date de naissance</b> .....
	<b>Lien avec l'adhérent·e</b>	Lui-même <input type="checkbox"/>	Conjoint/Concubin <input type="checkbox"/>
		Enfant <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>
<b>4</b>	<b>Nom</b> .....	<b>Prénom</b> .....	<b>Date de naissance</b> .....
	<b>Lien avec l'adhérent·e</b>	Lui-même <input type="checkbox"/>	Conjoint/Concubin <input type="checkbox"/>
		Enfant <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>
<b>5</b>	<b>Nom</b> .....	<b>Prénom</b> .....	<b>Date de naissance</b> .....
	<b>Lien avec l'adhérent·e</b>	Lui-même <input type="checkbox"/>	Conjoint/Concubin <input type="checkbox"/>
		Enfant <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

**Adresse personnelle** .....

**Code postal** ..... **Ville** .....

**Tél. fixe ou portable perso.** ..... **Tél. pro. direct** .....

**Email pro de contact pour l'activité** .....

**Email perso de contact pour l'activité** .....

**Personne à prévenir en cas d'urgence** ..... **Tél.** .....

### RÈGLEMENT

**Indiquez le montant total de votre participation** ..... €

**Paiement en 1 fois** Par chèque bancaire (ordre Asma 35)  Par chèques vacances (envoi en recommandé)

### INSCRIPTION À RENVOYER À L'ORGANISATEUR DE L'ACTIVITÉ

DDTM 35 - (SEB)  
À l'attention de Cécile ARNOULD  
Le Morgat, 12 rue Maurice Fabre  
CS 23167  
35031 Rennes Cedex

**Mentionner sur l'enveloppe :**  
**« Personnel – Confidentiel »**

**Votre participation ne sera enregistrée qu'après réception de tous les documents demandés en page 1**

**Intéressé par du covoiturage** Non  Oui  Au départ de .....

**J'autorise l'Asma 35 à diffuser les photos pour sa communication** (site internet notamment) Oui  Non

J'atteste l'exactitude des informations ci-dessus. De par mon adhésion, j'accepte sans aucune réserve tous ses termes et m'engage à les respecter.

**Fait à** ..... **Signature** (si personne mineure, signature du parent ou du responsable légal)

**Le** .....